

## **HUDSON Laurie**

### **1er mars 2023, reprise de fonctions d'un commissaire de justice salarié**

Suite à la déclaration déposée complète par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice le 31 janvier 2023 et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai d'un mois à compter de cette date,

Mme Laurie, Claire HUDSON, anciennement commissaire de justice salariée au sein de l'office de commissaire de justice dont est titulaire la société civile professionnelle « Sophie MONTAYE et Fabien DE MATTEIS Huissiers de Justice Associés » à la résidence d'Antibes (Alpes-Maritimes), a repris ses fonctions en qualité de commissaire de justice salariée au sein de l'office de commissaire de justice dont est titulaire la société civile professionnelle « SCP Jean-Luc MORAND et Eric FONTAINE » anciennement dénommée « S.C.P. Jean-Luc MORAND et Eric FONTAINE, Huissiers de justice associés » à la résidence de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

---

**Commissaire de justice salarié concerné :**  
Laurie HUDSON

**Publication légale** Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)